

Lucie Fleury
27 rue Cardinet

75017 Paris
07 88 73 81 46
lucie.fleury@duperre.org

Fondation Vallet
40 avenue Hoche
75008 Paris

Paris, le 16 juin 2022

Madame, Monsieur,

Me voici à la fin de ma deuxième année de recherches et développements de matériaux à l'école Duperré. Les deux derniers semestres, j'en suis satisfaite et je suis certaine que ma troisième année sera d'autant plus riche en apprentissage et en développement de moi-même.

Je vis toujours dans mes 9 m² et je m'en contente. À tel point qu'ils m'ont poussé à écrire un long texte dessus, peut-être qu'un jour, il aboutira à un livre. Ils ont même engendré un projet de design qui interroge la consommation d'énergie, de ressources durant la production. Bref, je voulais en venir au fait que ma condition de vie actuelle est tout à fait favorable. J'arrive naturellement à relativiser, à m'adapter puis à voir du positif. Tout cela me donne énormément d'ambitions.

Mon projet professionnel s'est considérablement concrétisé en cette deuxième année. Je développe actuellement des surfaces structurées articulables et assemblées seulement avec du bois et du textile. Mes expérimentations se sont approfondies. Je me suis équipé d'un bon panel d'outils à bois et d'une machine à tricoter, tout cela m'est indispensable. À terme, je pense qu'il serait intéressant que j'adapte ces recherches à des objets utilitaires. C'est pour cela que je juge nécessaire que je continue mes études après ce DN MADE. Autrement, je n'aurai pas les compétences requises. Je candidaterai alors notamment pour l'ENSCI, les DSAA Design Produit de l'école Boule et de l'ENSAAMA. Ma troisième année de DN MADE sera décisive. Ce dont je suis certaine, c'est que, si je souhaite devenir auto-entrepreneuse, j'ai besoin d'encore plusieurs années d'étude pour établir un projet solide qui aura ainsi plus de chances d'aboutir. Ce seront donc des années durant lesquelles je ne serai pas entièrement autonome et stable financièrement.

Afin de faire face à mes besoins actuels, mes années d'étude à venir et surtout mon insertion professionnelle, je ressens grandement le besoin de garder mon argent de côté. La bourse Vallet m'a alors été d'une très grande aide. J'avais largement moins la pression de devoir travailler en dehors de l'école. Allier l'école et le travail même en période de vacances n'est pas idéal. J'ai parfois eu le sentiment de ne pas être totalement investie dans mes projets d'école, ce qui allait contre mon gré.

Cet été, après un stage de trois mois rémunéré, je vais effectuer un stage d'un mois non rémunéré. Cela me sera très bénéfique dans l'avancement de mon projet professionnel car il se fera en menuiserie. Le stage d'un mois n'était pas obligatoire quant à la validation de mon diplôme. Alors, sans la facilité financière que m'accorde la bourse de la Fondation Vallet, je ne l'aurais pas effectué. À la place, j'aurais travaillé dans un restaurant. Cela ne m'épanouit pas spécialement, et même si toute expérience est bonne à prendre, celle-ci ne ferait pas réellement avancer mon projet professionnel. L'année prochaine, soit mon année de diplôme et de candidature pour une future école, je ne pourrai pas me permettre de travailler, au risque de moins bien réussir ces épreuves.

C'est donc avec sincérité que j'espère, une nouvelle fois, obtenir une réponse favorable de votre part.

Lucie Fleury

